

MESSAGE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

(Document à conserver)

Vous inscrivez votre enfant en classe de 2nde Générale et Technologique pour l'année 202-2022. Il s'agit d'une année importante qui va nécessiter un travail personnel important en classe et à la maison. L'assiduité scolaire et l'investissement seront indispensables à la réussite de son projet quel qu'il soit et de ses examens. Toutes les équipes de l'Établissement sont engagées pour accompagner chaque élève.

Vous avez la possibilité de l'inscrire en enseignement optionnel (cf. dossier). Ce sont des enseignements facultatifs au regard des autres enseignements qui sont, eux, obligatoires ; mais une fois inscrit, sauf grande difficulté scolaire ou problème grave qui devra être justifié par courrier et RDV avec la Direction, votre enfant conservera cet enseignement dans son emploi du temps jusqu'à la fin de l'année scolaire et sa présence y sera obligatoire.

En cas de questionnements, ou d'inquiétudes, n'hésitez pas à prendre contact avec les différentes équipes (Professeurs, Vie Scolaire, Santé, Direction...) par téléphone au 04.67.35.35.10 ou par mail ce.0342091n@ac-montpellier.fr ou via la fiche contact du site web du lycée.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2021.

La Direction

SERVICE GESTION

Attention : La carte jeune doit être présentée obligatoirement à la rentrée pour paramétrage.

L'élève doit systématiquement la conserver sur lui pour l'entrée au self et garage 2 roues.

a – Cantine

Le prix du repas est de 4.10 euros. La réservation avant 10h35 est obligatoire et le compte doit être positif. Paiement de préférence en ligne sur le site du Lycée. Il sera demandé un chèque de minimum 20 euros à l'inscription pour déjeuner dès la rentrée.

Il existe un forfait 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) au tarif de 213,89 euros pour le 1^{er} trimestre. Inscription auprès du bureau A110.

b - Internat

Petit déjeuner + déjeuner+ dîner	Du lundi au Vendredi	533.56
----------------------------------	----------------------	--------

Un document sera distribué à chaque interne à la rentrée si validation de la commission Internat qui se tiendra début juillet.

c - Cafétéria

Formule repas rapide	Sandwich ou salade composée + dessert + boisson	3.35 euros
----------------------	---	------------

Moyen de paiement

- En carte bancaire sur le site du lycée : <https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes01545>, les identifiants et codes vous seront adressés par mail.
- Par chèque à l'ordre du Lycée Marc Bloch.
- En espèces au bureau A110.
- Par prélèvement automatique.

VIE SCOLAIRE

Toute inscription au Lycée Marc Bloch vaut l'acceptation du Règlement intérieur que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante (page d'accueil du site du lycée, onglet « présentation du lycée », rubrique « règlement intérieur et charte de laïcité ») :

<http://www.lyc-bloch-serignan.fr/marcbloch/page/REGLEMENT+INTERIEUR+ET+CHARTe+DE+LAICITE>

La cotisation facultative de 5 € à la Maison des Lycéens du Lycée Marc Bloch permet aux élèves de faire vivre cette Association qui a pour but, en partenariat avec le Conseil de la Vie Lycéenne, de développer les relations sociales, d'aider les lycéens à mieux s'adapter dans l'établissement, de mettre en place des activités culturelles et surtout de répondre le plus possible aux besoins des élèves. Ce financement est redistribué indirectement aux élèves par l'organisation d'événements culturels tels que des soirées (bal du lycée), des sorties (voyage au ski), événements et animations (tournoi du foot, roses de la Saint Valentin, bonnets de Noël etc...)

Le prix du repas est de 4.10 euros. La réservation est obligatoire avant 10h35. Il faut que le compte soit positif. Paiement de préférence en ligne sur le site du lycée.

Il existe 1 forfait 5 jours au tarif de 213.89 euros pour le 1^{er} trimestre.